



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 Octobre 1997

**Convention Ville de Niort / CHRS Foyer de la Colline -
Participation du Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale
du Foyer de la Colline au ravalement des façades du Foyer de la
colline, rue Beauchamp**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

Bâtiments

Convention Ville de Niort / CHRS Foyer de la Colline - Participation du Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale du Foyer de la Colline au ravalement des façades du Foyer de la colline, rue Beauchamp

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort a engagé depuis plusieurs années un programme de réhabilitation du centre de la ville et plus particulièrement du secteur de la Colline St André.

Le Conseil d'Administration du Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale du "Foyer de la Colline" a souhaité lui aussi s'associer à cette démarche de réhabilitation et à sollicité et obtenu de l'Etat, une subvention de 120.000 F pour le ravalement des façades du Foyer de la Colline.

Il convient donc aujourd'hui de procéder à l'exécution des travaux prévus pour un montant global de 220.000 F, somme inscrite au budget de la ville.

La Ville de Niort assurant la maîtrise d'ouvrage de l'opération, l'association accepte de participer au financement de cette opération pour la somme forfaitaire de 120.000 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention ci-jointe,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à la signer afin de percevoir la participation financière du CHRS Foyer de la Colline

La recette sera inscrite au budget de l'exercice 1997.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)